MANTES-I A-JOI IF



URBANISME

ENQUÊTE PUBLIQUE -DÉCLASSEMENT D'UN PARKING -PROJET QUART NORD-EST - OCT 2025

Du 31 octobre au 14 novembre 2025, la Ville de Mantes-la-Jolie ouvre une enquête publique préalable au déclassement d'un parking communal situé à l'angle du boulevard Clémenceau et de la rue du docteur Bretonneau.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre du vaste projet de renouvellement urbain du quartier du Val Fourré.

Publié le 17 octobre 2025

Dans le cadre de la requalification des dalles centrales du Val Fourré, la Ville poursuit sa politique ambitieuse de transformation urbaine destinée à améliorer le cadre de vie et renforcer l'attractivité du quartier. Après la rénovation de la tour Neptune et la création d'une nouvelle mairie de quartier, le projet « Quart Nord-Est » marque une nouvelle étape de ce programme de revitalisation.

Ce projet structurant prévoit la construction d'un ensemble immobilier mixte comprenant **80 logements** sociaux, une moyenne surface alimentaire de **2 000 m²**, trois cellules commerciales de **100 m²** et environ **400 m²** de bureaux ou locaux d'activités. L'opération se déroulera sur une parcelle d'environ **4 000 m²**, actuellement utilisée en partie comme parking public et terrain vague.

Le déclassement de ce parking, nécessaire pour permettre la cession du terrain à un promoteur immobilier, fait l'objet d'une **enquête publique** afin d'assurer la transparence du projet et la participation des habitants. Conformément à la réglementation, cette enquête a pour objectif de recueillir les observations du public avant toute décision du Conseil municipal.

Le dossier d'enquête, comprenant la notice explicative, les plans et annexes, est consultable à la mairie de quartier du Val Fourré (1, rue de la Fontaine), du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h, ainsi que le samedi de 9h à 12h. Les remarques peuvent également être transmises par mail à foncier@manteslajolie.fr ou par courrier adressé à l'Hôtel de Ville.

Pendant la durée de l'enquête, un **commissaire enquêteur** tiendra une permanence le **14 novembre de 14h à 17h** afin d'échanger avec les habitants.

Afin de limiter la gêne pour les usagers, la Ville prévoit la création d'un **parking provisoire** pendant toute la durée des travaux. À terme, la réouverture du **parking Z2**, entièrement réhabilité, viendra renforcer l'offre de stationnement du secteur.

Par cette opération, Mantes-la-Jolie poursuit sa volonté de **valoriser son patrimoine foncier**, de **moderniser ses équipements** et de **favoriser la vitalité commerciale** et résidentielle du quartier du Val Fourré.

Retrouvez l'arrêté

en cliquant > ICI <

, le plan cadastral

> ICI <

et la **note explicative** complète

<u>> ICI <</u>

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES [Département : Le plan visualisé sur cet extrait est géré YVELINES par le centre des impôts foncier suivant : SDIF YVELINES EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL PTGC de VERSAILLES 78015 Commune: MANTES-LA JOLIE 78015 VERSAILLES CEDEX tél. 01.34 94 16 00 -fax ptgc.yvelines@dgfip.finances.gouv.fr Section : AR Feuille : 000 AR 01 Échelle d'origine : 1/2000 Échelle d'édition : 1/2000 Cet extrait de plan vous est délivré par : Date d'édition : 04/06/2025 (fuseau horaire de Paris) cadastre.gouv.fr Coordonnées en projection : RGF93CC49 ©2022 Direction Générale des Finances Publiques

